

FLASH

En Provence-Alpes-Côte d'Azur 15,7 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté en 2009

revenus

www.insee.fr

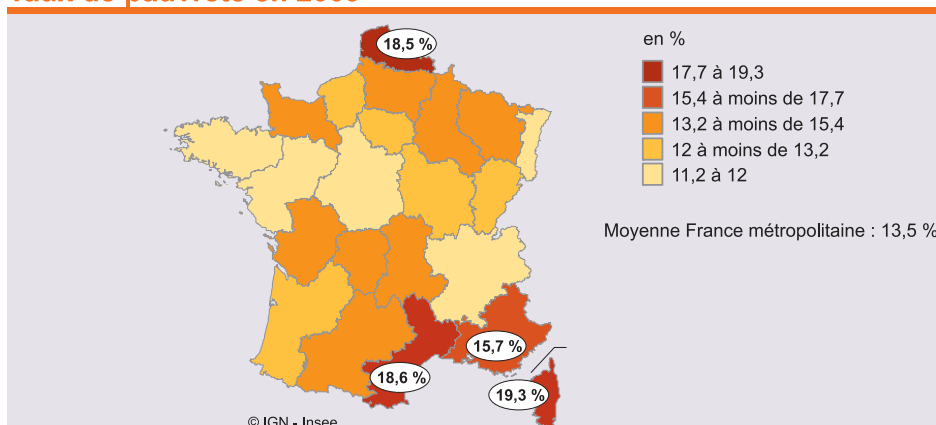
- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

En 2009, 15,7 % des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur (soit 772 300 personnes) vivent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 954 € par mois et par unité de consommation. Paca se situe ainsi au quatrième rang des régions métropolitaines par l'importance de son taux de pauvreté. Seuls la Corse (19,3 %), le Languedoc-Roussillon (18,6 %) et le Nord-Pas-de-Calais (18,5 %) enregistrent des taux plus élevés, nettement supérieurs à la moyenne de la France métropolitaine (13,5 %). À l'inverse, c'est en Bretagne et en Pays de la Loire que le taux de pauvreté est le plus faible (11,2 %).

La région Paca est donc particulièrement touchée par la pauvreté. Un taux de chômage élevé, un faible taux d'activité féminin, des familles monoparentales plus nombreuses sont autant de facteurs qui contribuent à expliquer cette situation. Hormis les Hautes-Alpes (13,0 %), tous les départements de la région enregistrent un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale. Le Vaucluse est le plus touché (18,4 %), au 9^e rang des départements français selon ce critère.

Les Bouches-du-Rhône se caractérisent également par un taux de pauvreté élevé (17,1 %). Les Alpes-de-Haute-Provence (15,1 %), le Var (14,3 %) et les Alpes-Maritimes (14,0 %) se situent à des niveaux légèrement supérieurs à la moyenne nationale.

Taux de pauvreté en 2009



Source : Insee, revenus disponibles localisés 2009

Définitions

Le **taux de pauvreté** est la proportion de personnes (ou de ménages) ayant un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté.

Le **seuil de pauvreté** correspond à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine. Il s'établit en 2009 à 954 € par mois et par unité de consommation. 954 €/UC et par mois représente 954 € de revenus pour une personne seule ; 1 431 € pour un couple ou encore 2 003 € pour un couple avec deux jeunes enfants.

Une **personne pauvre** est considérée comme telle lorsqu'elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

L'**unité de consommation (UC)** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente. On utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation. L'échelle utilisée retient 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Le **revenu disponible** comprend les revenus d'activités, du patrimoine, de remplacement (allocations chômage, retraites) et les prestations sociales, nets des impôts directs.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage, divisé par le nombre d'UC. Le niveau de vie est le même pour tous les individus du ménage.

L'**intensité de la pauvreté** est l'écart relatif entre le niveau de vie médian des personnes pauvres et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé, plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

Le taux de pauvreté est plus élevé en Paca qu'au niveau national, quel que soit l'âge. Les jeunes de moins de 19 ans sont les plus touchés par la pauvreté : 22,4 % d'entre eux sont considérés comme pauvres. C'est 3,6 points de plus que la moyenne nationale. Dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, la part des jeunes en situation de pauvreté est la plus élevée de Paca : près d'un jeune sur quatre est concerné. À l'inverse, les jeunes des Hautes-Alpes sont moins exposés (16,8 %). Le taux de pauvreté diminue avec l'âge. En Paca comme en France, les personnes âgées de 65 ans ou plus sont moins touchées que le reste de la population : une personne âgée sur dix vit sous le seuil de pauvreté en Paca. Dans le département du Var, les personnes âgées sont moins confrontées à la pauvreté (8,7 %).

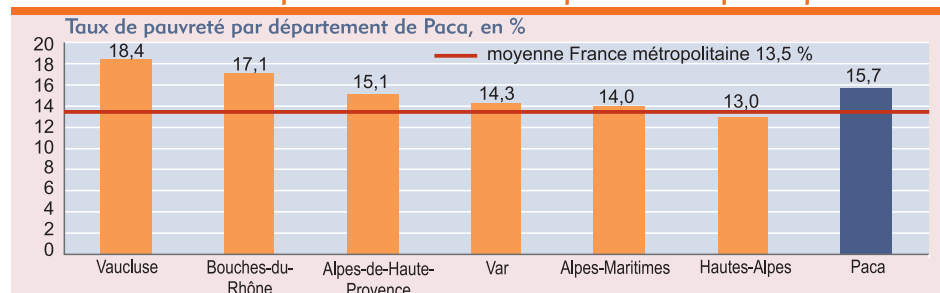
Les ménages ne sont pas tous égaux devant le risque de pauvreté. Dans la région comme en France, les familles monoparentales sont les plus exposées ; à l'inverse les couples sans enfant, les moins touchés. Connaître une séparation dans son ménage augmente en effet le risque de pauvreté, tandis que se mettre en couple le réduit. En Paca, 31,5 % des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté, contre seulement 8 % des couples sans enfant. Les familles monoparentales du Nord-Pas-de-Calais ou de Languedoc-Roussillon sont davantage confrontées à la pauvreté que celles de Paca : quatre sur dix sont pauvres (29,8 % en moyenne en France métropolitaine). C'est dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône que les familles monoparentales sont les plus touchées par la pauvreté (respectivement 35,0 % et 34,1 %). Seuls les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes se situent en dessous de la moyenne nationale.

En Paca, l'intensité de la pauvreté est très marquée, autrement dit les ménages pauvres ont un niveau de vie particulièrement faible. Parmi les ménages pauvres, la moitié vit en effet avec moins de 758 € par mois et par unité de consommation (UC) ; c'est 196 € de moins que le seuil de pauvreté. Outre Paca, trois autres régions enregistrent une intensité de la pauvreté supérieure à la moyenne nationale : Languedoc-Roussillon, Île-de-France et Corse. À l'inverse, c'est dans les Pays de la Loire que l'intensité de la pauvreté est la plus faible : la moitié des ménages pauvres vivent avec moins de 794 € par mois et par UC, soit 160 € de moins que le seuil de pauvreté.

À l'exception des Hautes-Alpes, tous les départements de Paca font partie des 20 départements de France métropolitaine dans lesquels l'intensité de la pauvreté est la plus forte. Les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse occupent même les 6^e et 7^e rangs.

Olivier Sanzeri

Le Vaucluse est le département de Paca le plus touché par la pauvreté



Source : Insee, revenus disponibles localisés 2009

POUR EN SAVOIR PLUS

Les revenus et le patrimoine des ménages

Insee Références - Édition 2012, juillet 2012

Politique de la ville dans les Alpes-Maritimes : une nouvelle approche cartographique de la précarité

ANALYSE n° 10, juillet 2011

Les femmes sont davantage confrontées à la pauvreté. Les facteurs à l'origine de cette disparité

ANALYSE n° 2, décembre 2010

Retrouvez plus de données associées à cette publication sur le site www.insee.fr

Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
13387 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
Rédacteur en chef : Claire Joutard